

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2015 n° 50/2015

DATE DE CONVOCATION : 3 décembre 2015

OBJET DE LA DELIBERATION :
ADHESION AU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU GRAND NARBONNE

L'an deux mille quinze et le dix décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

10 membres présents : Claude CODORNIU, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Bénédicte FOURCAULT, Virginie GALLAND, Henri OLIVE, Christiane SALSEGNAC, Pascale MARIOT.

8 procurations : Jean-Paul SCHEMBRI à Christiane SALSEGNAC, Jean-Luc MOREL à François CHATELARD, Sébastien GARCIA à Marie-France MONTOSSON, Cédric LIGNON à Jacqueline GLEIZES, Martine ROUBY à Claude CODORNIU, Simon WEICKMANN à Bénédicte FOURCAULT, Pierre VERA à Elie PUIG, Christine CHORIN-MONIE à Virginie GALLAND.

1 absente : Carole SARDA.

Secrétaire de séance : Elie PUIG

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	18
Présents ou représentés :	18	Abstention :	0
Votants :	18	Contre :	0

Monsieur le Maire explique que la communauté d'Agglomération du GRAND NARBONNE développe actuellement un réseau de lecture publique qui permettra à chaque commune du territoire de bénéficier de nouveaux services culturels.

Ces derniers comprendront un site internet commun, un agenda culturel partagé, des ressources numériques en ligne, un catalogue informatique partagé et, à plus long terme, une carte unique d'inscription ainsi qu'une navette permettant d'acheminer les documents d'une bibliothèque à l'autre à la demande des usagers.

Monsieur le Maire propose la convention de partenariat « Réseau de lecture publique du GRAND NARBONNE » qui nous inscrirait dans une véritable démarche de structuration et de développement de notre action culturelle.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat « réseau de lecture publique avec la Communauté d'Agglomération du GRAND NARBONNE.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

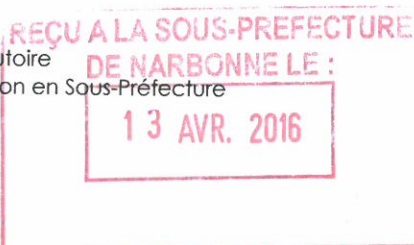
Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture

de Narbonne, le 13/4/16

et de sa publication le

13/4/16



Claude CODORNIU

